



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 13 NOVEMBRE 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ADMISSION EN NON - VALEURS
Délibération n°91/2024**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 05 novembre dernier puisque seulement 22 délégués étaient présents sur les 46 dont le Comité Syndical est composé, le Comité Syndical n'a pas pu valablement délibérer et une seconde convocation pour le 13 novembre 2024, reprenant le même ordre du jour a été adressée aux délégués syndicaux.

Date de 2 ^{ème} convocation des Délégués Syndicaux	7 novembre 2024
Date d'affichage	7 novembre 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	46
Nombre de Délégués en exercice	46
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	13
Nombre de Procurations	03

L'an deux mil vingt-quatre, le treize-novembre, à 17h00, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle des fêtes de Roullours - 14500 VIRE NORMANDIE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, CHENEL Fernand, COURTEILLE Jacques, DEBROIZE Pascal, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, GOSSMANN Patrick, HERMON Francis, HEUDE Valérie, LETELLIER Nadine, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude et SILLERE Michel.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs ALLEGRE Gilles, BASYN Dirk, DUVAUX Maryse, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, GALLIER Pierre-Henri, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, JUS Eric, LAFOSSE Jean-Marc, MARTIN Eric, RAVENEL Georges et ROSSI Annie.

Etaient absents : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, BENOIST Bernard, BRISON-VALOGNES Coraline, BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, CHANU Hervé, COUPEAUX Alain,

DECLOMESNIL Alain, DESMOTTES Nicole, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin, LECHERBONNIER Alain, LEFRANCOIS Denis, LELARGE Michel, MAINCENT Lyliane, MALOISEL Gilles, MAROT DECAEN Michel, ROBBES Martine, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Procurations : de Monsieur BASYN Dirk à Monsieur DROULLON Joël, de Monsieur JUS Eric à Madame HEUDE Valérie, de Monsieur RAVENEL Georges à Monsieur DUFLOT Alain.

Le quorum n'étant pas requis pour cette deuxième convocation, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 17h10.

Madame LETELLIER Nadine a été nommée secrétaire de séance.

Le comptable du SGC de Vire , expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres , portés sur l'état ci-joint :

Montants restants à recouvrer	2016	2021	Total général
ASST Liste 6894961831	41,48	63,28	104,76
Poursuite sans effet	41,48	63,28	104,76
Total général	41,48	63,28	104,76

Celui-ci vous propose de passer au compte 6541 « Créances admises en non- valeur » pour la somme de 95.24 € HT soit 104.76 € TTC.

Après délibération, à l'**unanimité des présents**, les délégués syndicaux valident ces admissions en non -valeurs pour la somme de 104.76 € TTC.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON

